



Constitution du bureau

DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

- » Approbation des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2021
- » Affectation du résultat de l'exercice 2021 et fixation du dividende à **1,54 euro par action** pour une mise en paiement le 10 mai 2022
- » Approbation des informations mentionnées au I de l'article L.22-10-9 du Code de commerce relatives à la rémunération des mandataires sociaux
- » Approbation de la rémunération individuelle de M. Denis Duverne, Président du Conseil d'Administration et de M. Thomas Buberl, Directeur Général
- » Approbation de la politique de rémunération du Directeur Général, du Président du Conseil d'Administration et des administrateurs
- » Approbation du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

- » Renouvellements de M. Thomas Buberl, Mme Rachel Duan et M. André François-Poncet en qualité d'administrateurs
- » Ratification de la cooptation de Mme Clotilde Delbos en qualité d'administrateur
- » Nominations de M. Gérald Harlin et Mme Rachel Picard en qualité d'administrateurs
- » Nomination de Ernst & Young Audit en qualité de Commissaire aux comptes titulaire
- » Nomination de **Picarle et Associés** en qualité de Commissaire aux comptes suppléant
- » Fixation du montant annuel des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration
- » Autorisation consentie au Conseil d'Administration d'acheter les actions ordinaires de la Société

DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

- » Délégation de pouvoir consentie au Conseil d'Administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans le cadre d'opérations d'actionnariat salarié
- » Autorisation consentie au Conseil d'Administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions, assorties de conditions de performance, aux salariés et mandataires sociaux éligibles du Groupe AXA
- » Autorisation consentie au Conseil d'Administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions, dédiées à la retraite, assorties de conditions de performance, aux salariés et mandataires sociaux éligibles du Groupe AXA
- » Autorisation consentie au Conseil d'Administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions ordinaires
- » Modification statutaire en vue de permettre la mise en œuvre d'un échelonnement des mandats des membres du Conseil d'Administration
- » Modification de l'objet social de la Société, sous réserve de l'obtention, par la Société, de l'agrément d'entreprise de réassurance délivré par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)

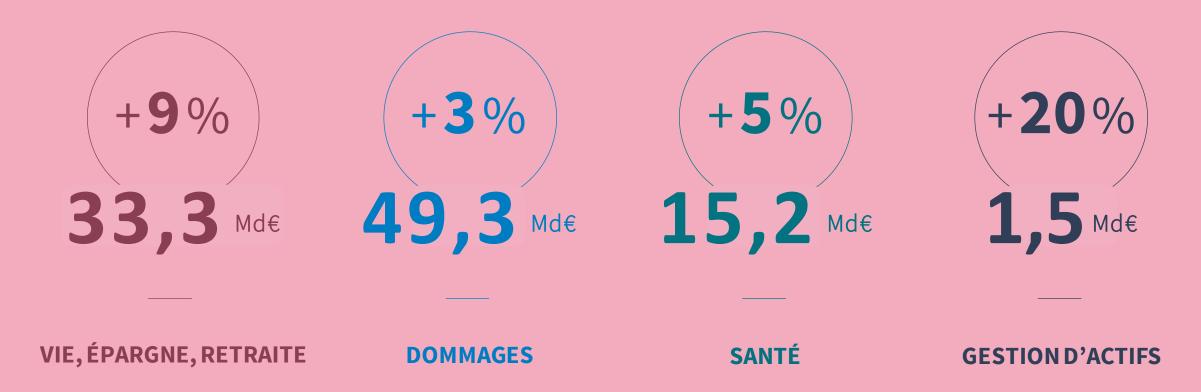


Excellente performance du Groupe en 2021



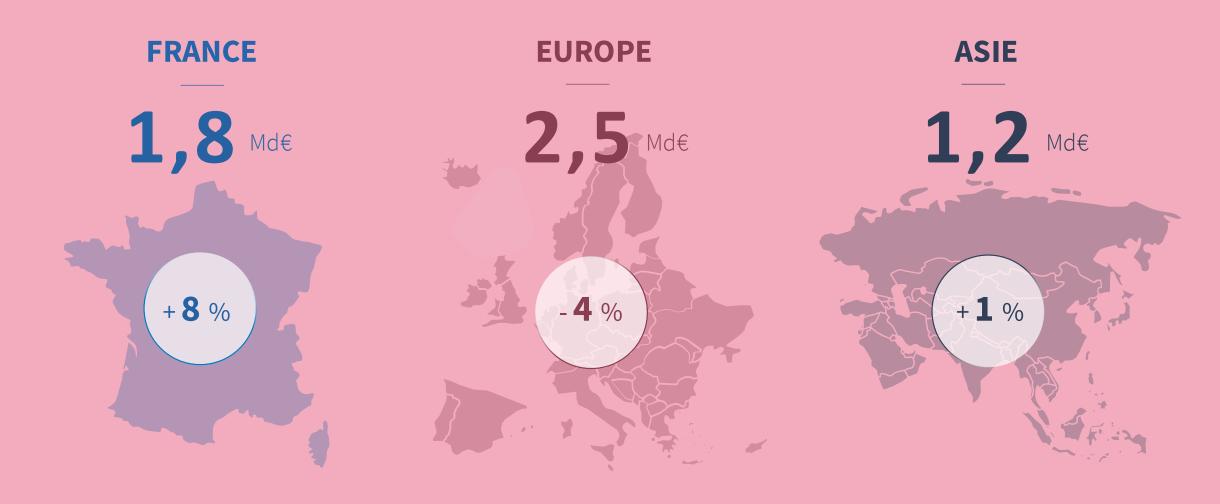
Dynamique commerciale dans tous nos métiers

Chiffre d'affaires 2021 vs 2020



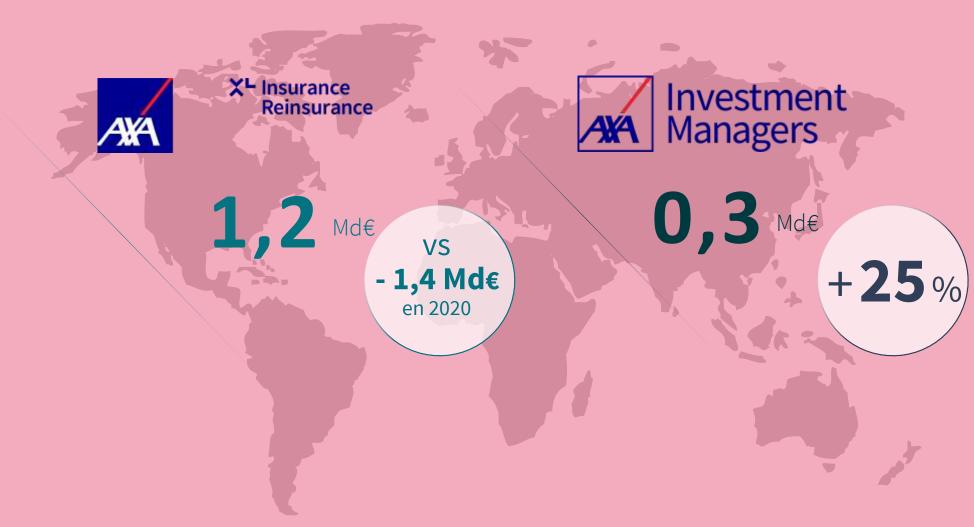
Des moteurs de performance puissants dans nos grandes géographies

Résultat opérationnel 2021 vs 2020 à change constant



Forte croissance dans nos métiers transversaux

Résultat opérationnel 2021 vs 2020 à change constant



Les collaborateurs, piliers de la réussite du Groupe

Participation aux choix stratégiques et partage de la performance



Plan d'actionnariat salarié chaque année depuis 1993 (*Shareplan*)



Diversité et inclusion



Progression significative de **l'égalité** hommes-femmes

36 pts

Organisation agile et autonomie des collaborateurs



Modèle d'organisation hybride (*Smart working*)

vs **35 pts** en 2020

Santé et protection



2^{ème} phase du **programme de santé et bien-être** au niveau mondial

L'engagement pour le climat au cœur de la stratégie

RENFORCER NOTRE LEADERSHIP

À TRAVERS DES ACTIONS FORTES EN 2021

Exclusions renforcées dans le pétrole et le gaz

Plan de lutte contre la dégradation des écosystèmes forestiers

Présidence de la Net-Zero Insurance Alliance

Mesurer nos avancées : l'Indice AXA pour le Progrès

Comme **INVESTISSEUR**

Accompagner nos clients et la société vers une économie bas carbone

Comme **ASSUREUR**

Protéger les populations vulnérables face aux risques

2 nouveaux objectifs à horizon 2023 :

- 12 M de clients couverts par une protection inclusive
- 1,3 Md€ de primes en assurance verte

Comme **ENTREPRISE EXEMPLAIRE**

Agir collectivement pour réduire notre empreinte et accroître notre impact positif

Notre performance financière au service de toutes nos parties prenantes

CLIENTS

50 Md€ d'indemnisations versées à nos clients sinistrés

6,5 Md€ d'intérêts payés pour rémunérer l'épargne

ECONOMIE

40 Md€ investis dans l'économie chaque année

10,7 Md€ de taxes et cotisations sociales, dont 3,8 Md€ en France

COLLABORATEURS

12 000 recrutements dans le monde

6 Md€ de salaires versés à nos collaborateurs

ACTIONNAIRES

3,4 Md€ de dividendes payés à près de 300 000 actionnaires

6 % des droits de vote détenus par les collaborateurs

L'évolution du Groupe AXA : d'un champion français à un leader mondial

1975 → 1999

Création & CONQUÊTE

Chiffre d'affaires

50 Md€ en 1996

2000 → 2009

Développement d'un
GROUPE MONDIAL
DE L'ASSURANCE ET
DES SERVICES
FINANCIERS

Chiffre d'affaires

94 Md€ en 2007

2010 → 2021

Transformation
du Groupe en un
LEADER MONDIAL
DE L'ASSURANCE

Chiffre d'affaires

100 Md€ en 2021

Succès de la transformation engagée en 2016

PRIORITÉS DE TRANSFORMATION

ENTRE **2016 ET 2021**

Simplification géographique

Autonomie et responsabilité des entités

Changement du profil du Groupe vers les risques techniques

Amélioration de l'**expérience client**, notamment grâce à la digitalisation

Une stratégie efficace et des objectifs ambitieux

5 objectifs prioritaires

- **Développer** la santé et la prévoyance
- >> Simplifier l'expérience client et poursuivre les efforts d'efficacité
- **Renforcer** la performance de souscription
- **Poursuivre** notre leadership sur les enjeux climatiques
- Accroître les cash-flows dans l'ensemble du Groupe

Indicateurs financiers

OBJECTIFS

> + **3** % **à** + **7** % de progression annuelle du résultat opérationnel par action de 2020 à 2023

14 Md€ de cumul de remontées de trésorerie de 2021 à 2023

) 13 % **à 15** % de rentabilité courante des capitaux propres de 2021 à 2023

) 190 % de ratio de solvabilité II cible

2021

+ 7*%

4,4 Md€

14,5%

217%

Un Groupe parfaitement positionné pour répondre aux grands enjeux

AXA AUJOURD'HUI

2ème assureur européen

1^{er} assureur mondial des entreprises et leader international en santé et produits de prévoyance pour les salariés

Acteur engagé sur les grands sujets sociétaux

GRANDS ENJEUX

>>>

>>>

Europe 2ème puissance économique mondiale

Besoins de protection accrus induits par:

- Allongement de l'espérance de vie et inflation médicale
- Complexification et mondialisation des entreprises
- Changement climatique

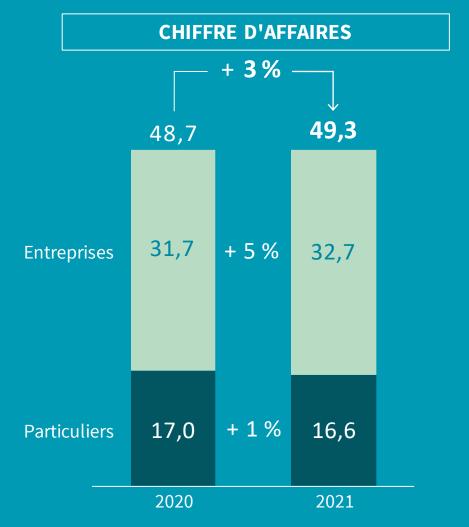
Un besoin d'actions communes entre pouvoirs publics et entreprises pour répondre aux nouveaux défis

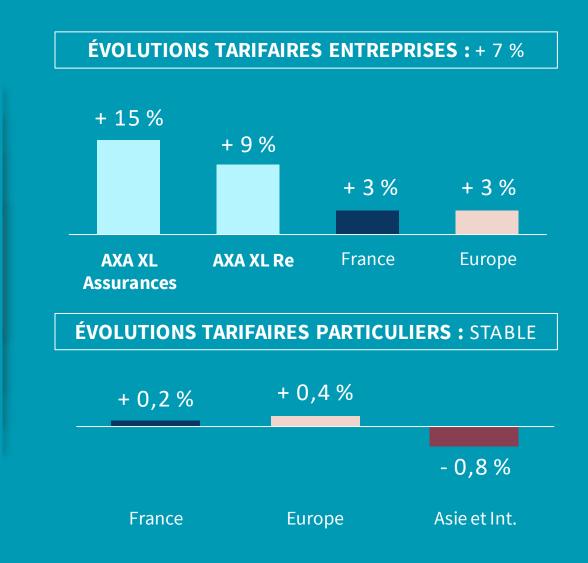
PERFORMANCE d'ALXA

Assurance dommages

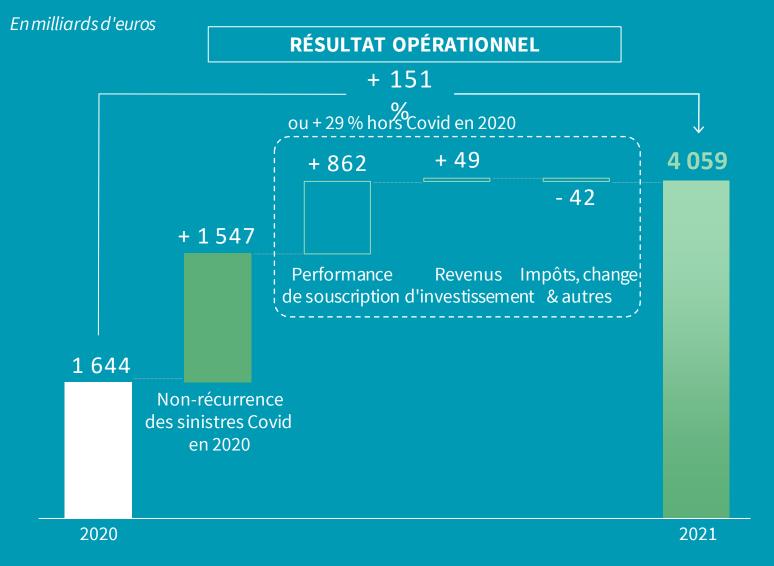
Tarification favorable en dommages entreprises

En milliards d'euros





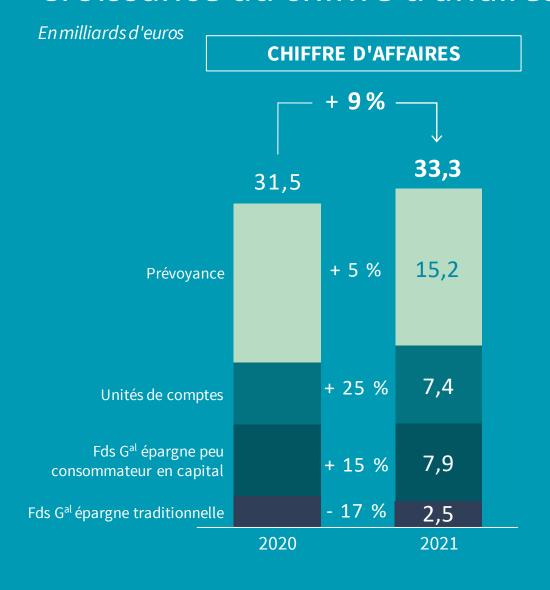
Rentabilité dommages Très bonne performance de souscription

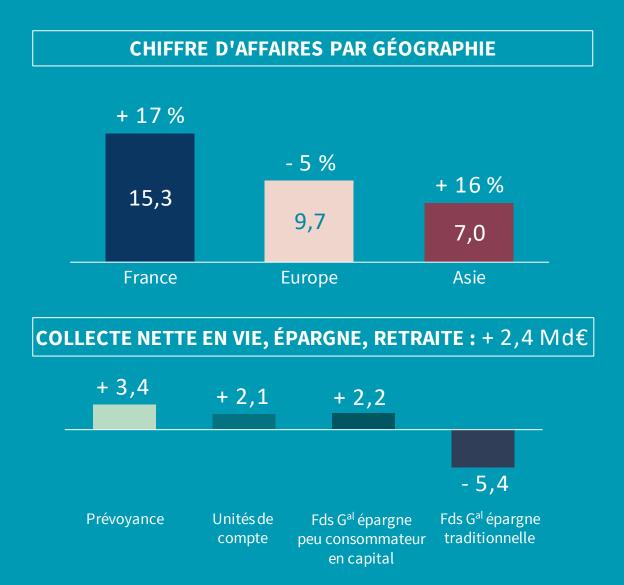


RATIO COMBINÉ TOUS EXERCICES



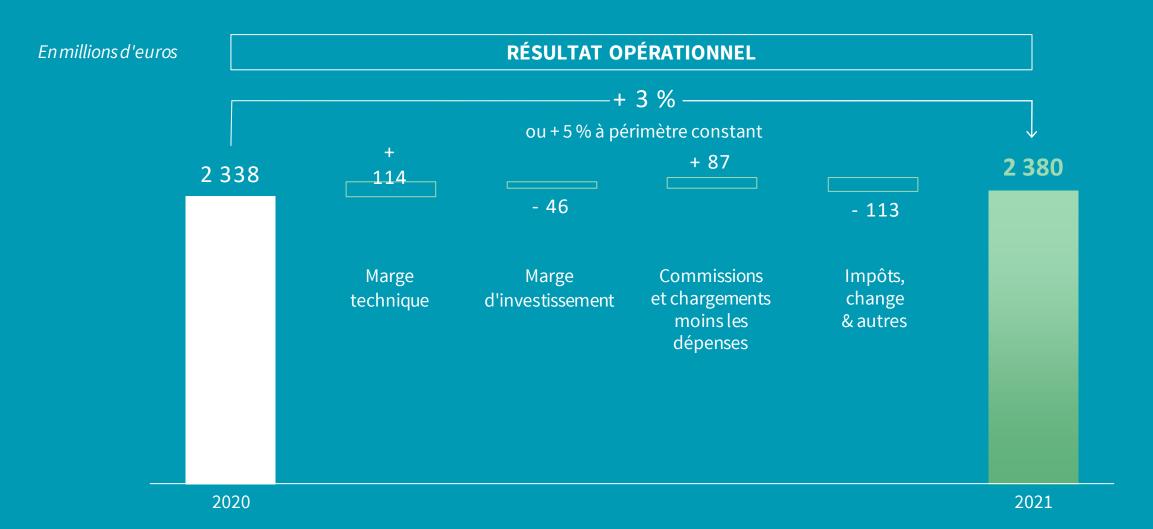
Vie, épargne, retraite Croissance du chiffre d'affaires





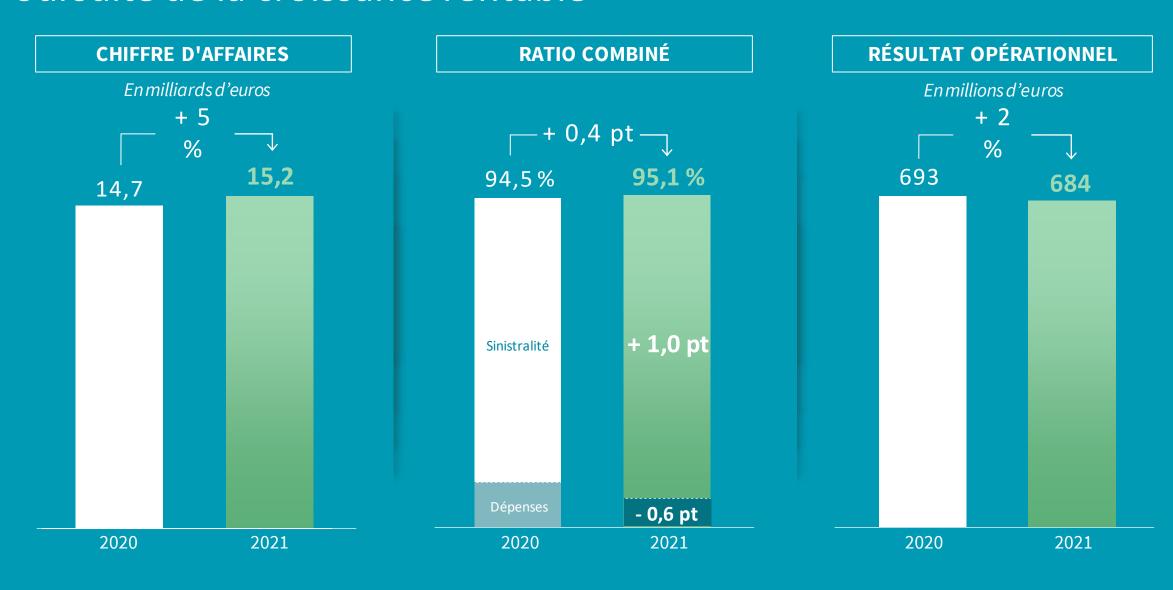
Vie, épargne, retraite

Hausse des commissions en unités de compte et resilience de la marge d'investissement



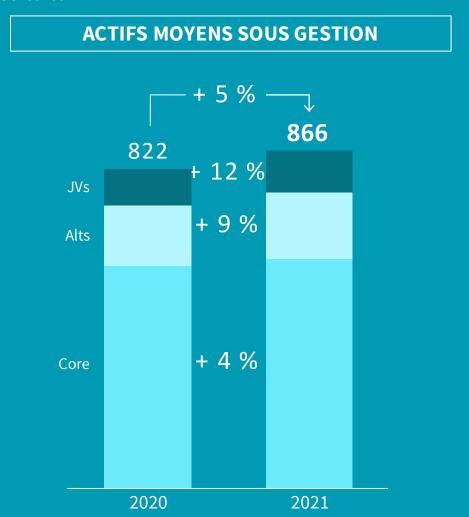
Santé

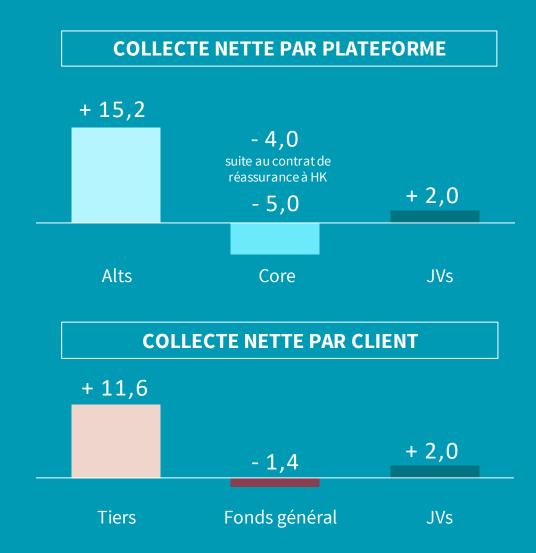
Poursuite de la croissance rentable



Gestion d'actifsHausse des actifs sous gestion et mix favorable

En milliards d'euros

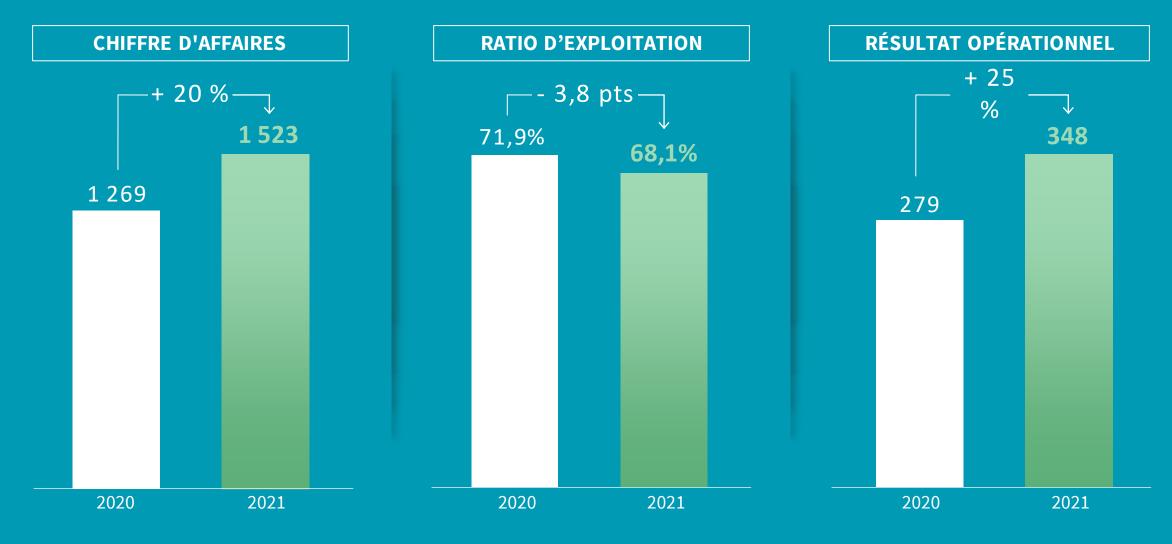




Gestion d'actifs

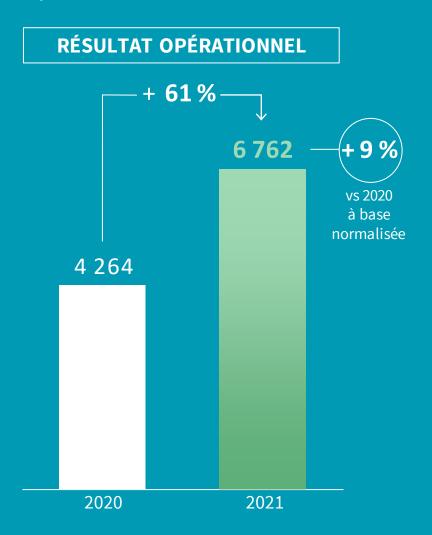
Croissance des résultats tirée par la hausse des marges

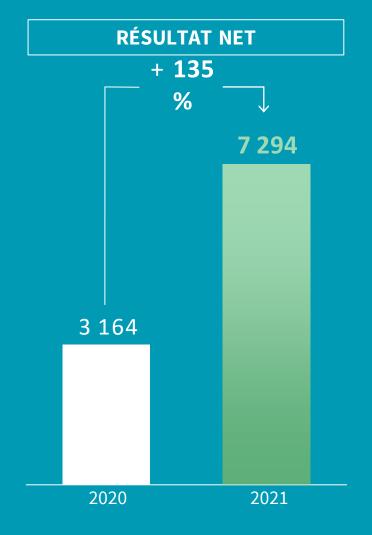
En millions d'euros



Résultats du Groupe Excellente performance en 2021

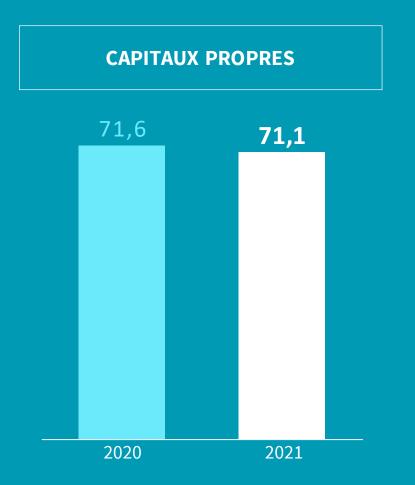
En millions d'euros





Capitaux propres Rentabilité des capitaux propres en haut de la fourchette cible

En milliards d'euros



RENTABILITÉ OPÉRATIONNELLE DES CAPITAUX PROPRES

9,5%

14,7 % 2021

Fourchette cible

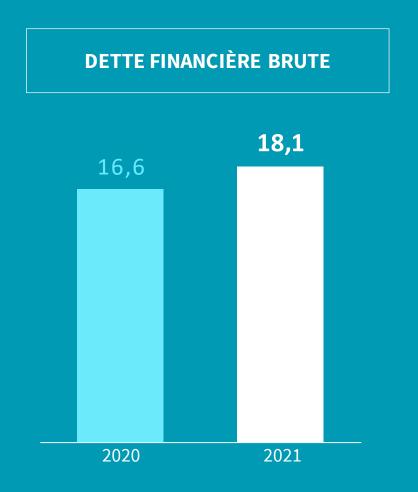
13 % à **15** %

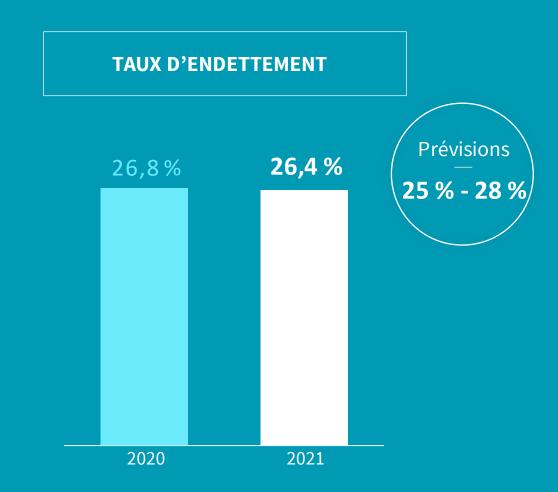
Ratio de Solvabilité II Ratio à 217%, en hausse de 17 points vs 2020



Dette financièreRatio d'endettement conforme aux objectifs

En milliards d'euros

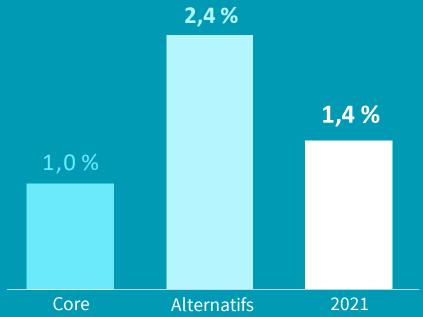




Investissements

Rendements résilients soutenus par les Alternatifs





Obligations d'État
Obligations d'entreprises
Alternatifs

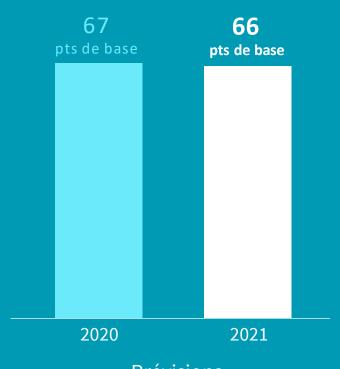
Note moyenne: AA Note moyenne: A Note moyenne: A

RENDEMENT DOMMAGES



10-20 pts de base dilution par an

MARGE D'INVESTISSEMENT VIE ÉPARGNE RETRAITE



Prévisions —

55-65 pts de base 2021 – 2023E

Performance du titre AXA



Source : Bloomberg

Excellente performance à travers le Groupe

- » Forte croissance de l'activité de nos produits et solide performance opérationnelle à travers nos marchés
- » Succès de la transformation d'AXA XL, aujourd'hui pleinement opérationnelle
- » Positionné pour délivrer un résultat par action en haut de notre fourchette cible et dépasser l'objectif de trésorerie d'ici 2023
- » Grande confiance dans l'atteinte des objectifs du plan Driving Progress 2023 et de nos ambitions au-delà







Gouvernance et Travaux du Conseil et de ses Comités en 2021

Composition du Conseil d'Administration d'AXA



Denis **DUVERNE** Président du Conseil d'Administration d'AXA



Jean-Pierre **CLAMADIEU** Administrateur Indépendant Référent d'AXA



Thomas **BUBERL** Directeur Général d'AXA



BARBIZET Présidente de Témaris & Associés



Martine BIÈVRE Administrateur d'AXA représentant les salariés



BROWNE Administrateur d'AXA représentant les salariés actionnaires



CRAMM Administrateur d'AXA représentant les salariés



DELBOS Directeur Général Adjoint du Groupe Renault



Administrateur de sociétés



FAURY Directeur Général d'Airbus



FERNANDEZ Directeur Général Délégué, Finance, Performance et Développement d'Orange



FRANCOIS-PONCET Président du Directoire Avocat associé du de Wendel SE



GOSSET-GRAINVILLE HUDSON cabinet d'avocats

BDGS Associés



Administrateur de sociétés



KEMNA Administrateur de sociétés



de OLIVEIRA Fondateur et associé de RdeO Consulting LLC Pharmaceuticals (Etats-Unis)



Marie-France **TSCHUDIN** *President* de Novartis (Suisse)

Synthèse de la gouvernance d'AXA

Détermine les orientations stratégiques de la Société et veille à leur mise en œuvre

Conseil d'Administration

(17 membres au 31 décembre 2021)

Denis Duverne

Président du Conseil d'Administration

3 Comités spécialisés qui rendent compte au Conseil d'Administration

Comité d'Audit

Comité de Rémunération et de Gouvernance

Comité **Financier**

- Isabel Hudson
- Clotilde Delbos
- Ramon Fernandez
- Angelien Kemna

Jean-Pierre Clamadieu

- Patricia Barbizet Bettina Cramm
- Rachel Duan
- i André François-Poncet

Ramon de Oliveira

Helen Browne

- Ramon Fernandez
- André François-Poncet
- Antoine Gosset-Grainville
- Isabel Hudson

Dirige la Société et la représente dans ses rapports avec les tiers



Direction Générale

Thomas Buberl

Directeur Général et administrateur

Succession du Président du Conseil d'Administration



- » Denis Duverne, Président du Conseil d'Administration, quittera sa fonction de Président à l'issue de l'Assemblée Générale 2022
- » A l'issue d'un processus approfondi de préparation de la succession mené par le Comité de Rémunération et de Gouvernance au cours des deux dernières années, le Conseil a décidé à l'unanimité de nommer Antoine Gosset-Grainville pour lui succéder
- » Sa très grande expérience du monde des affaires et du service public, ainsi que son expérience à la tête d'un grand cabinet d'avocats à Paris, seront des atouts pour permettre à AXA de poursuivre son développement et d'assurer ses succès futurs
- » Depuis un an, Denis Duverne et Antoine Gosset-Grainville collaborent étroitement afin de préparer au mieux cette succession

Travaux du Conseil d'Administration et de ses Comités en 2021

Forte activité du Conseil et de ses Comités en 2021 :	Nombre de réunions	Taux d'assiduité moyen	
Conseil d'Administration	11	99 %	
Comité d'Audit	6	96 %	
Comité Financier	5	100 %	
Comité de Rémunération et de Gouvernance	5	100 %	

- » Chaque Comité émet à l'attention du Conseil d'Administration des **avis ou recommandations** dans son domaine d'expertise
- » Un compte rendu des travaux est effectué par son/sa Président(e) à la séance suivante du Conseil d'Administration

Travaux principaux du Conseil en 2021 :

- » Stratégie du Groupe
- » Cessions et acquisitions significatives
- » Examen et arrêté des comptes annuels et semestriels
- » Politique de gestion du capital et de distribution des dividendes
- » Transformation de la Société en société de réassurance en parallèle de son activité actuelle de holding du Groupe
- » Rapport sur l'évaluation interne des risques et de la solvabilité (rapport « ORSA »), modèle interne d'AXA et politiques écrites établies dans le cadre de la réglementation Solvabilité II
- » Examen de la stratégie du Groupe en matière de Responsabilité d'Entreprise
- » Composition et auto-évaluation du Conseil

Rémunération du Conseil d'Administration:

» Proposition faite à l'Assemblée de fixer le montant annuel de la rémunération à allouer aux administrateurs à 2 100 000 euros

Renouvellement de M. Thomas Buberl en qualité d'administrateur

CARRIÈRE



Né le 24 mars 1973

Nationalités allemande, française et suisse

Directeur Général et membre du Conseil d'Administration d'AXA

Membre du Conseil d'Administration d'AXA depuis septembre 2016

Depuis le 1^{er} septembre 2016

Directeur Général et administrateur d'AXA

De 2012 à août 2016:

- De mars 2016 à août 2016 : Directeur Général Adjoint d'AXA
- En **janvier 2016**: Responsable au niveau international des activités d'assurance vie, épargne, retraite
- En mars 2015 : Directeur Général de la ligne de métier assurance santé et membre du Comité de Direction d'AXA
- De **2012** à **avril 2016** : Directeur Général d'AXA Konzern AG (Allemagne) et nommé, en 2012, membre du Comité Exécutif d'AXA

De 2008 à 2012

Zurich Financial Services : Directeur Général en charge de la Suisse

De 2005 à 2008

Groupe Winterthur : membre du Comité de Direction de Winterthur en Suisse, Directeur des opérations puis Directeur du marketing et de la distribution

De 2000 à 2005

Boston Consulting Group : consultant pour le secteur de la banque et de l'assurance en Allemagne et à l'étranger

Renouvellement de Mme Rachel Duan en qualité d'administrateur

CARRIÈRE



Née le 25 juillet 1970

Nationalité chinoise

Administrateur de sociétés

Membre du Conseil d'Administration d'AXA depuis avril 2018

» Membre du Comité de Rémunération et de Gouvernance d'AXA

De juillet 2014 à 2020

- President et Directeur Général de GE Global Markets
- Directeur Général de GE China

De 2010 à 2020

Directeur Général de GE Healthcare China

De 2006 à 2010

Directeur Général de GE Advanced Materials China puis pour la région Asie-Pacifique

De 2001 à 2005

- **2005** : *General Manager* de l'activité polymère de GE dans la région Asie-Pacifique
- **2003** à **2005** : Directeur Marketing pour la Chine puis pour l'Asie-Pacifique
- 2001 à 2003 : Commercial Director de GE Plastics pour la Chine

En **1996** : rejoint General Electric (GE) et occupe différentes fonctions dans plusieurs secteurs d'activité aux États-Unis, au Japon et en Chine

Renouvellement de M. André François-Poncet en qualité d'administrateur

CARRIÈRE



Né le 6 juin 1959

Nationalité française

Président du Directoire de Wendel SE

Membre du Conseil d'Administration d'AXA depuis décembre 2016

- » Membre du Comité Financier d'AXA
- » Membre du Comité de Rémunération et de Gouvernance d'AXA

Depuis janvier 2018

Président du Directoire de Wendel SE

De septembre 2016 à décembre 2017

Associé de la société de gestion CIAM (Paris)

De 2000 à 2015

- De **décembre 2014** à **décembre 2015** : *Senior Advisor* chez BC Partners
- De **2000** à **2014** : *Managing Partner* chez BC Partners (Paris et Londres)

De 1984 à 2000

Morgan Stanley à New York puis Londres et Paris

Ratification de la cooptation de Mme Clotilde Delbos en qualité d'administrateur

CARRIÈRE



Née le 30 septembre 1967

Nationalité française

Directeur Général Adjoint du Groupe Renault

Membre du Conseil d'Administration d'AXA depuis mai 2021

» Membre du Comité d'Audit d'AXA

Depuis le 1er janvier 2021

Directeur Général de la marque Mobilize

Depuis le 1^{er} juillet 2020

Directeur Général Adjoint du Groupe Renault

Depuis avril 2016

Présidente du Conseil d'Administration de RCI Banque SA

En **2012** : rejoint le Groupe Renault

- D'octobre 2019 à juillet 2020 : Directeur Général de Renault SA par intérim
- D'avril 2016 à mars 2022 : Directeur Financier du Groupe Renault
- De **2014** à **2016** : Directeur Alliance, Performance et Contrôle
- De **2012** à **2014** : Directeur Performance et Contrôle du Groupe Renault

De 1992 à 2011 : Groupe Péchiney puis Alcan

En **1992**: rejoint le Groupe Péchiney et occupe différents postes en France et à Bruxelles avant de devenir Directeur Financier de Division (Commerce International). En **2005**, devient Directeur Financier de la division *Engineered Products*. En **2011**, devient Directeur Financier adjoint puis Directeur des risques de la nouvelle entité Constellium

Nomination de M. Gérald Harlin en qualité d'administrateur

CARRIÈRE



Né le 21 août 1955

Nationalité française

Administrateur de sociétés

De décembre 2019 à septembre 2020

Président Exécutif d'AXA Investment Managers dont il est toujours membre du Conseil d'Administration

De **1990** à **2020** : Groupe AXA

- De **décembre 2017** à **septembre 2020** : Directeur Général Adjoint
- De **2010** à **2019** : Directeur Financier du Groupe et à compter de juillet 2016 membre du Comité de Direction du Groupe
- De **2003** à **2009** : Directeur Général Adjoint Finance et Contrôle du Groupe
- De **2001** à **mars 2003** : Directeur Financier d'AXA France
- En **1997** : Directeur des Investissements d'AXA France puis en **2000** Directeur de Programme Marché d'AXA France
- En **1994** : Directeur Administratif et Financier d'AXA Asset Management Europe et Directeur Général d'AXA Banque
- De **1991** à **1994** : Directeur Central des Finances du Groupe
- En **1990** : Trésorier du Groupe

De 1979 à 1990 : Groupe Total

Dont de **1989** à **1990** : responsable financier des filiales pétrolières américaines, des filiales de charbon et d'uranium

Nomination de Mme Rachel Picard en qualité d'administrateur

CARRIÈRE



Née le 11 décembre 1966

Nationalité française

Présidente du Conseil d'Administration de Criteo

Depuis juin 2017

Membre du Conseil d'Administration de Criteo dont elle devient Présidente en **juillet 2020**

De 2004 à 2020: SNCF

De **2014** à **2020** : Directrice Générale de SNCF Voyages (TGV)

De **2012** à **2014** : Directrice Générale de SNCF Gares & Connexions

De **2010** à **2012** : Directrice Générale de Thomas Cook France

De **2007** à **2010** : Directrice Générale de Voyages-SNCF

De **2004** à **2007** : Directrice Générale Adjointe de Voyages-SNCF

De 1993 à 2004 : Frantour (groupe SNCF puis groupe Accor)

De **2000** à **2004** : Directrice Générale des Editions Atlas voyages

De **1997** à **2000** : Directrice voyage Europe

De **1995** à **1997** : Directrice marketing et communication

De **1993** à **1995** : Responsable marketing

De **1991** à **1993**: Eurodisney

De 1988 à 1991:

Adjointe à la direction des ventes à Valle Nevado (Chili)

Politique de rémunération des dirigeants

Eléments de rémunération

» Les éléments détaillés relatifs à la rémunération, aux actions de performance, aux engagements de retraite et indemnités de cessation de fonctions, ainsi qu'aux obligations de détention d'actions AXA sont présentés dans le Document d'Enregistrement Universel 2021 d'AXA, pages 128 à 163

Les principes généraux de rémunération au sein du Groupe sont illustrés dans le tableau ci-dessous :

					Rémunération différée				
					Rémunération à risque			isque	
Compétences individuelles	Performance individuelle	Performance de l'entité	Performance du Groupe	Performance du titre AXA					
								Actions de performance	
							Variable différé		
						Variable annuel			
					Salaire fixe				
					Présent	Court terme	Moyen terme	Moyen / Long terme	Futur
						1 an	2-3 ans	3-5 ans	

Rémunération annuelle du Directeur Général

Directeur Général	Rémunération Fixe	Rémunération Variable Cible
Thomas Buberl	1 450 000 €	1 450 000 €

- » Structure équilibrée entre la part fixe et la part variable de la rémunération en numéraire du Directeur Général
- » Attribution annuelle de Long Term Incentives (LTI) sous la forme d'actions de performance, intégralement soumises à conditions de performance
- » Le Directeur Général est bénéficiaire, au même titre que l'ensemble des cadres de direction des entités du Groupe AXA en France, du **plan d'actions de performance dédiées à la retraite**
- » Indemnité en cas de cessation de fonctions, soumise à conditions de performance

Rémunération variable 2021 du Directeur Général

(Performance **GROUPE**)

- » La **rémunération variable** est déterminée par rapport à un montant cible prédéfini et la rémunération effectivement versée est **plafonnée à 150** % de cette rémunération cible
- » La rémunération variable du Directeur Général repose sur **deux éléments** :
 - > la performance du Groupe (comptant pour 70 %), et
 - > sa **performance individuelle** (comptant pour **30 %**)
- » La **performance du Groupe** est appréciée en fonction de l'évolution de **critères prédéfinis** présentés dans le tableau ci-dessous

	Ponderation	l aux d'atteinte 2021
Résultat opérationnel par action	30 %	107 %
Génération de trésorerie	20 %	116 %
Chiffre d'affaires en assurance Dommages des entreprises et en Prévoyance et Santé	20 %	150 %
Indice de recommandation des clients	15 %	123 %
Frais généraux hors commissions	15 %	122 %
Total Performance GROUPE		122 %

Rémunération variable 2021 du Directeur Général

(Performance **INDIVIDUELLE**)

» La **performance individuelle** du Directeur Général est appréciée en fonction **d'objectifs spécifiques** fixés en début d'année par le Conseil d'Administration dans **sa lettre de mission**

	Pondération	Taux d'atteinte 2021
Gérer la crise du Covid-19 et ses conséquences	30 %	130 %
Développer la Santé et la Prévoyance	15 %	95 %
Simplifier l'expérience client et développer des mesures d'optimisation des coûts	15 %	80 %
Accroître les flux de trésorerie	15 %	130 %
Maintenir le <i>leadership</i> d'AXA sur les enjeux climatiques	15 %	110 %
Exécuter des initiatives stratégiques en matière de ressources humaines	10 %	100 %
Total Performance INDIVIDUELLE		111,25 %

- » La rémunération variable effective au titre de 2021 à verser au Directeur Général, sous réserve de votre approbation, s'élève ainsi à 1 722 600 euros, soit **118,8 % de sa rémunération variable cible**
- **Paiement différé** (en 2023 et 2024) de **30 %** de la rémunération variable : le montant effectivement payé variera en fonction de l'évolution du cours de bourse de l'action AXA pendant la période de différé (plancher égal à 80 % du montant différé / plafond égal à 120 % du montant différé)

Rémunération du Directeur Général à compter du 28 avril 2022

- » Dans le contexte du renouvellement de mandat d'administrateur et de Directeur Général de M. Buberl, le Comité de Rémunération et de Gouvernance et le Conseil d'Administration ont souhaité revoir la politique de rémunération du Directeur Général qui était demeurée inchangée depuis le 1^{er} septembre 2016
- » Prise en considération de nombreux paramètres : évolution du profil du Groupe ; performance opérationnelle et création de valeur ; profil, expérience et expertise de M. Buberl ; analyse des pratiques de rémunération de sociétés comparables et retours des investisseurs institutionnels sur la structure de rémunération

Directeur Général	Rémunération Fixe	Rémunération Variable Cible
Thomas Buberl	1 650 000 €	1 750 000 €*

* Plafonné à 130 %

- » Volonté (i) d'accorder une importance significative à la rémunération en actions (près de 50 % de la rémunération totale), (ii) de renforcer la portion à risque de la rémunération totale (environ 75 % de la rémunération totale) et (iii) d'aligner la rémunération du Directeur Général avec la performance long terme du Groupe et les intérêts des actionnaires
- » Rémunération inchangée pendant toute la durée du prochain mandat d'administrateur du Directeur Général, soit jusqu'en avril 2026
- **» Simplification de la grille** permettant de mesurer la performance du Groupe en 2022 (4 critères retenus au lieu de 5) et **augmentation du poids des éléments extra-financiers** (de 15 % à 30 %)

Rémunération annuelle du Président du Conseil d'Administration

- » Le Conseil d'Administration a considéré que la structure de rémunération la mieux adaptée au Président du Conseil d'Administration consistait à lui verser pour seul élément de rémunération une rémunération fixe
- » Le Président du Conseil d'Administration ne bénéficie en conséquence d'aucune rémunération variable, d'aucun versement de jetons de présence, ni d'aucune attribution d'actions de performance ou d'autres éléments de rémunération long terme

Président du Conseil	Rémunération Fixe	Rémunération Variable Cible
Denis Duverne	1 200 000 €	-
Futur Président du Conseil	Rémunération Fixe	Rémunération Variable Cible
Antoine Gosset-Grainville	925 000 €	-

» Ces rémunérations fixes annuelles feront l'objet d'un ajustement prorata temporis

Attribution d'actions de performance

AXA attribue chaque année à ses collaborateurs des actions de performance / restricted shares :

- » Les actions de performance attribuées au *Management* sont intégralement soumises à des **conditions de performance** portant, sur une période de 3 ans, à la fois sur la **performance de l'entité d'appartenance** du bénéficiaire (pour 60 %), la performance en matière de **Responsabilité d'Entreprise** (pour 30 %) et la **performance financière relative** du Groupe (pour 10 %)
- » Les actions de performance attribuées au Directeur Général, en plus d'être soumises à une **période d'acquisition** d'une durée de **3 ans**, sont assorties d'une **période de conservation obligatoire** de **2 ans**
- » Les attributions d'actions de performance sont réalisées sans dilution pour l'actionnaire, compte tenu du choix fait de livrer des actions existantes

Plan d'actions de performance	Nombre d'actions de performance attribuées au DG	Valorisation (IFRS) en euros des actions de performance attribuées au DG	Nombre total de bénéficiaires d'actions de performance
Plan 2021	133 539	1 938 986	6 715
Plan 2022	116 987	1 910 398	5 926*

* Attribution d'actions de performance et de restricted shares

Participation des salariés au capital d'AXA

Chaque année, AXA propose à ses salariés, en France et à l'international, une opération d'actionnariat salarié intitulée « **Shareplan** »

- » Lors de l'édition 2021 du Shareplan, plus de **21 000 salariés** dans **36 pays** ont participé à l'opération d'augmentation de capital pour un montant total de souscription de près de **293 millions d'euros** (offres classique et à effet de levier)
- » Au 31 décembre 2021, les salariés et agents du Groupe détenaient 4,1 % du capital et 6 % des droits de vote de la Société



Préambule

Nous avons émis cette année, en tant que Commissaires aux comptes d'AXA, huit rapports pour les besoins de cette Assemblée Générale. Ces rapports couvrent les diligences sur :

- » Le contrôle des comptes annuels et consolidés ainsi que les vérifications spécifiques additionnelles prévues par la loi;
- » Les conventions réglementées ;
- » Les opérations relatives au capital et à l'émission de valeurs mobilières.



Rapport sur les comptes annuels et rapport sur les comptes consolidés

(respectivement : pages 496à 499et 441à 446du Document d'Enregistrement Universel) - résolutions n° 1à 2

1/2)

Rappel de l'objectif fondamental de notre mission :

- » Obtenir une assurance raisonnable sur la régularité, la sincérité et l'image fidèle des comptes et sur le fait que ceux-ci ne comportent pas d'anomalies significatives.
- » En nous appuyant sur des travaux d'audit menés par nos deux cabinets dans toutes les entités significatives comprises dans le périmètre de consolidation du Groupe AXA.

Rapport sur les comptes annuels de la société AXA :

- » Certification sans réserve des comptes annuels qui ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.
- » Justification des appréciations qui ont porté sur les postes suivants :
 - Évaluation des titres de participations.
- » Absence d'observation à formuler à l'issue des autres vérifications spécifiques prévues par la loi, notamment celles se rapportant aux autres informations communiquées aux actionnaires, en particulier le Rapport de Gestion.



Rapport sur les comptes annuels et rapport sur les comptes consolidés

(respectivement : pages 496à 499et 441à 446du Document d'Enregistrement Universel) - résolutions n° 1à 2

(2/2)

Rapport sur les comptes consolidés du Groupe AXA :

- » Certification sans réserve des comptes du Groupe.
- » Justification des appréciations qui ont porté sur les postes suivants :
 - Évaluation des provisions techniques Vie, Epargne et Retraite incluant les frais d'acquisition reportés ;
 - Évaluation des provisions pour sinistres en assurance Dommages;
 - Évaluation de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition.
- » Rapport de Gestion du Groupe: pas d'observation sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés.
- » Autres vérifications spécifiques prévues par la loi : la présentation des comptes consolidés respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen (ESEF).



Rapport sur les conventions réglementées

(pages 43 à 44 de la Brochure de Convocation et pages 166 à 167 du Document d'Enregistrement Universel) - résolution n° 10

Rappel de l'objectif de nos diligences :

- » Porter à la connaissance de l'Assemblée Générale les conventions réglementées dont nous avons eu connaissance.
- » Nos travaux n'ont pas pour objectif de nous prononcer sur leur utilité ou leur bien fondé.

Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale :

» Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue depuis la clôture de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article L.225-38 du Code de commerce.

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé :

- » Convention à l'égard du Directeur Général, M. Thomas Buberl, portant sur le bénéfice d'un régime de protection sociale, faisant suite à la renonciation à son contrat de travail à compter du 1^{er} septembre 2016.
- » Convention à l'égard du Président du Conseil d'Administration, M. Denis Duverne, portant sur le bénéfice d'un régime de protection sociale, faisant suite à la renonciation à son contrat de travail à compter du 30 avril 2010.

Ces conventions sont décrites de manière plus détaillée dans notre rapport.



Rapports sur les opérations relatives au capital et à l'émission de valeurs mobilières

(pages 45 à 48 de la Brochure de Convocation) - résolutions n° 21 et 22

(1/3)

Rapports sur les opérations faisant l'objet des résolutions 21 et 22 :

- » Emission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières de la Société réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires *(résolution 21)*.
- » Augmentation de capital social parémission d'actions ordinaires, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en faveur d'une catégorie de bénéficiaires déterminée (résolution 22).
- » Plafond maximum commun de 135 millions d'euros en nominal.
- » Délégation de pouvoir au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation, pour une période de **18 mois**.

Conclusion:

Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions de l'augmentation du capital proposée, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des actions ordinaires à émettre données dans le rapport du Conseil d'Administration.

Les conditions définitives de l'augmentation du capital n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.

Conformément à l'article R.225-116 du Code de commerce, nous établirons des rapports complémentaires, le cas échéant, lors de la réalisation des augmentations de capital par votre Conseil d'Administration.



Rapports sur les opérations relatives au capital et à l'émission de valeurs mobilières

(pages 49 à 50 de la Brochure de Convocation) - résolutions n° 23 et 24

2/3)

Rapports sur les opérations faisant l'objet des résolutions 23 et 24 :

- » Autorisation à donner au Conseil d'Administration d'attribuer des actions gratuites existantes ou à émettre au bénéfice des salariés et des mandataires sociaux (résolution 23). Plafond maximum de 1 % du nombre d'actions composant le capital social de la Société à la date de la décision de leur attribution par le Conseil d'Administration.
- » Autorisation à donner au Conseil d'Administration d'attribuer des actions gratuites existantes ou à émettre, dédiées à la retraite, au bénéfice des salariés et mandataires sociaux (résolution 24). Plafond maximum de 0,40 % du nombre d'actions composant le capital social de la Société à la date de la décision de leur attribution par le Conseil d'Administration.
- » Le nombre total d'actions attribuées gratuitement en vertu de chaque autorisation ci-dessus à l'ensemble des dirigeants mandataires sociaux de la Société ne pourra excéder 10 % du nombre total d'actions attribuées à l'ensemble des bénéficiaires au cours de chaque exercice par le Conseil d'Administration dans le cadre de chaque autorisation ci-dessus.
- » Délégation de pouvoir au Conseil d'Administration pour une période de 38 mois.

Conclusion:

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du Conseil d'Administration portant sur l'opération envisagée d'autorisation d'attribution d'actions gratuites.



Rapports sur les opérations relatives au capital et à l'émission de valeurs mobilières

(page **51** de la Brochure de Convocation) - résolution n° **25**

(3/3)

Rapport sur les opérations faisant l'objet de la résolution 25 :

- » Réduction du capital par annulation d'actions ordinaires achetées.
- » Délégation de pouvoir au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation, pour une période de **18 mois**.
- » Limitation à 10 % du capital, par période de 24 mois.

Conclusion:

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.







Vote électronique

Votre boîtier de vote est strictement personnel

Le nombre de voix, correspondant au nombre d'actions que vous détenez et/ou représentez, est chargé et affiché sur l'écran

Touches à utiliser

Les autres touches ne sont pas prises en compte



1

À CARACTÈRE ORDINAIRE

- » Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2021
 - Bénéfice de **2 819 millions** d'euros







Deuxième résolution

À CARACTÈRE ORDINAIRE

- » Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2021
 - Résultat net part du Groupe de **7 294 millions** d'euros







Troisième résolution

À CARACTÈRE ORDINAIRE

- Affectation du résultat de l'exercice 2021 et fixation du dividende à 1,54 euro par action
 - Date de détachement du dividende : 6 mai 2022
 - Date de mise en paiement du dividende : 10 mai 2022







4

À CARACTÈRE ORDINAIRE

» Approbation des informations mentionnées au I de l'article L.22-10-9 du Code de commerce relatives à la rémunération des mandataires sociaux







Cinquième résolution

À CARACTÈRE ORDINAIRE

» Approbation de la rémunération individuelle de Monsieur Denis Duverne en qualité de Président du Conseil d'Administration







» Approbation de la rémunération individuelle de Monsieur Thomas Buberl en qualité de Directeur Général







Septième résolution

À CARACTÈRE ORDINAIRE

» Approbation de la politique de rémunération du Directeur Général en application de l'article L.22-10-8 II du Code de commerce







Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil
 d'Administration en application de l'article L.22-10-8 II du Code de commerce







9

À CARACTÈRE ORDINAIRE

» Approbation de la politique de rémunération des administrateurs en application de l'article L.22-10-8 II du Code de commerce







Dixième résolution

À CARACTÈRE ORDINAIRE

10

» Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce







» Renouvellement de **Monsieur Thomas Buberl** en qualité d'administrateur, pour une durée de 4 ans







» Renouvellement de **Madame Rachel Duan** en qualité d'administrateur, pour une durée de 4 ans







» Renouvellement de **Monsieur André François-Poncet** en qualité d'administrateur, pour une durée de 2 ans







» Ratification de la cooptation de Madame Clotilde Delbos en qualité d'administrateur, pour la durée du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée Générale 2024







Quinzième résolution

À CARACTÈRE ORDINAIRE

15

» Nomination de **Monsieur Gérald Harlin** en qualité d'administrateur, pour une durée de 4 ans







» Nomination de Madame Rachel Picard en qualité d'administrateur, pour une durée de 4 ans







» Nomination du **cabinet Ernst & Young Audit** en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, pour une durée de 6 exercices







» Nomination du **cabinet Picarle et Associés** en qualité de Commissaire aux comptes suppléant, pour une durée de 6 exercices







» Fixation du montant annuel des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration à 2 100 000 euros







- » Autorisation consentie au Conseil d'Administration d'acheter les actions ordinaires de la Société
 - Dans la limite de **10** % du capital social
 - Prix unitaire maximal d'achat par action : **35 euros**
 - Durée de cette autorisation : 18 mois







- 21
- » Délégation de pouvoir consentie au Conseil d'Administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires de la Société réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires
 - Montant maximal en nominal de l'augmentation de capital : 135 millions d'euros
 - Durée de cette délégation : **18 mois**







- 22
- » Délégation de pouvoir consentie au Conseil d'Administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en faveur d'une catégorie de bénéficiaires déterminée
 - Montant maximal en nominal de l'augmentation de capital : 135 millions d'euros (plafond commun avec la 21^{ème} résolution)
 - Durée de cette délégation : 18 mois







À CARACTÈRE EXTRAORDINAIRE

- » Autorisation consentie au Conseil d'Administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions existantes ou à émettre, assorties de conditions de performances, aux salariés et mandataires sociaux éligibles du Groupe AXA emportant de plein droit, en cas d'attribution d'actions à émettre, renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription sur ces mêmes actions
 - Nombre total d'actions attribués gratuitement : **1 %** du nombre d'actions composant le capital social de la Société à la date de la décision de leur attribution par le Conseil d'Administration
 - Durée de cette délégation : **38 mois**







- » Autorisation consentie au Conseil d'Administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions existantes ou à émettre, dédiées à la retraite, assorties de conditions de performance, aux salariés et mandataires sociaux du Groupe AXA emportant de plein droit, en cas d'attribution d'actions à émettre, renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel sur ces mêmes actions
 - Nombre total d'actions attribués gratuitement : **0,40** % du nombre d'actions composant le capital social de la Société à la date de la décision de leur attribution par le Conseil d'Administration
 - Durée de cette délégation : **38 mois**







- » Autorisation consentie au Conseil d'Administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions ordinaires dans la limite de 10 % du capital social
 - Durée de cette autorisation : 18 mois







À CARACTÈRE EXTRAORDINAIRE

» Modification de l'article 10.A-2 des statuts de la Société en vue de permettre la mise en œuvre d'un échelonnement des mandats des membres du Conseil d'Administration







Vingt-septième résolution

À CARACTÈRE EXTRAORDINAIRE

» Modification de l'objet social de la Société et mise à jour de l'article 3 (« Objet social ») des statuts de la Société, sous réserve de l'obtention par la Société de l'agrément d'entreprise de réassurance délivré par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)







Pour Abst. Contre

27

Vingt-huitième résolution

À CARACTÈRE EXTRAORDINAIRE

» Pouvoirs pour les formalités









Résolution NOUVELLE A

À CARACTÈRE ORDINAIRE







Résolution NOUVELLE B

À CARACTÈRE ORDINAIRE







Résolution NOUVELLE A

À CARACTÈRE EXTRAORDINAIRE







Résolution NOUVELLE B

À CARACTÈRE EXTRAORDINAIRE







